

# **SPORTING CLUB de CONDREN**

## **Assemblée générale du 21 octobre 2021**

L'assemblée générale s'est déroulée le 21 octobre 2021, en présence du bureau de l'association sauf la trésorière excusée, de 10 adhérentes, de notre animatrice Agnès David, de Mr Florin Maire de Condren et de deux adjoints.

Mme Marie-Ange BOULANGER, notre présidente, a ouvert l'assemblée générale à 19h, en remerciant toutes les personnes présentes, mais aussi Mr le Maire de Condren pour sa présence qui marque l'intérêt qu'il porte à notre association et pour la mise à notre disposition de la salle. Elle a également remercié le personnel communal pour l'aide qu'il nous apporte avec le matériel, et le Conseil Communal pour la subvention de 275 euros qu'il a accordée au Club en 2020 et celle de 300 euros au titre de 2021.

Comme il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2020, en raison de la crise sanitaire, les rapports d'activités des deux saisons sont présentés.

### **Saison 2019-2020:**

Il y a eu 27 adhérentes (+2 par rapport à la saison 2018-2019) dont 7 ont participé à deux cours et vingt à un seul cours.

Le cours de gymnastique entretien a accueilli 24 personnes (+ 5 personnes) celui de la gymnastique tonique 8 personnes au lieu de 12.

Le coût annuel pour l'adhérente est resté inchangé depuis 2009 : 65 euros pour un cours par semaine, 100 euros pour deux cours (Assurance et SACEM comprises).

Les membres du conseil d'administration élus lors de l'assemblée générale de 2019 étaient :

Présidente : Mme Boulanger Marie Ange — Trésorière : Mme BEGARD Dany — Secrétaire : Mme LAVERGE Françoise.

Les autres membres du conseil d'administration étaient : Mmes BRUXELLES Maryse, DARDENNE Annie, PASTOT Virginie, ROCHETTE Corinne et Mme DAVID Agnès.

Le rendez-vous de la galette des rois a eu lieu le 15 janvier 2020. Un tirage de grilles a été effectué à cette occasion : il nous a permis d'ajouter 153,73 euros à notre budget.

La saison a été interrompue depuis mars 2020 jusqu'à la reprise de la rentrée 2020-2021 aussi il n'y a pas eu de repas partage en juin 2020 et les frais de déplacement de l'animatrice (Agnès David) se sont élevés à 1010,50 euros pour l'année.

### **Saison 2020-2021 :**

Le nombre d'adhérentes a légèrement régressé à 25 (-2 personnes), dont 6 ont participé à deux cours, les autres à un seul cours.

Le cours de gym entretien a été suivi par 22 personnes ( - 2 participantes ) et celui de la gym tonique par 9 personnes ( + 1 participante ).

La cotisation annuelle est restée inchangée pour la saison 2020-2021 mais la cotisation demandée aux adhérentes déjà présente en 2019-2020 a été réduite puisque les cours du dernier trimestre de la saison précédente n'avaient pas eu lieu.

En outre, comme les cours se sont arrêtés fin octobre 2020 pour l'année complète, les chèques n'ont pas été encaissés et ont été rendus aux adhérentes au début de la saison 2021-2022.

Les frais de déplacement de l'animatrice ( Agnès David ) se sont élevés à 282 € pour l'ensemble de la saison 2020-2021. En 2020, une réunion du conseil d'administration a permis de déterminer les règles à suivre afin d'appliquer les gestes barrières et respecter les règles sanitaires. Les discussions ont également porté sur l'adaptation du montant des cotisations aux circonstances sanitaires.

### **Bilan financier 2019-2020 :**

Pour les recettes, les cotisations des adhérentes ont rapporté 1842 €, la subvention communale 275 €, la vente des grilles 250 € et le don de la quête d'un mariage à Condren 113 €, soit un total de 2480 euros.

Pour les dépenses, les frais de déplacement de l'animatrice se sont élevés à 1010,5€, les assurances et la SACEM à 225,5 €, les frais de réception à 74,85 € et les cadeaux pour les grilles à 96,27 €, soit un total dépenses de 1407,02 €

Le solde est donc positif de 1072,88 €. Le total disponible en trésorerie était de 2660,97 €.

### **Bilan financier 2020-2021 :**

Il n'y a pas eu de cotisations des adhérentes, la seule rentrée d'argent a été la subvention de 300€ allouée par la ville de Condren.

Les dépenses ont été de 282 € pour les frais de déplacement de l'animatrice, 225,5 € pour les assurances et la SACEM et 30,08 € de matériels sanitaires, soit un total de 537,58 €.

Le déficit se monte donc à 237,58€ et le solde de trésorerie tombe à 2423,39€.

### **Saison 2021-2022**

Les cotisations restent inchangées cette année encore.

Nous sommes actuellement 24 adhérentes soit 23 cotisations. Les assurances et sacem sont payées jusqu'au 31 décembre.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances de fin d'année, du 18 décembre au 3 janvier 2022.

L'opération « grilles à 2€ la case » est renouvelée pour les Fêtes de fin d'année avec tirage lors de la galette des rois, le jeudi 20 janvier

La saison se terminera par le repas de fin d'année, si les conditions sanitaires le permettent. La date sera choisie en avril ou mai.

L'indemnité de l'animatrice, Agnès David, qui assurera les cours du mardi et jeudi, est augmenté de 2 euros pour tenir compte de l'augmentation des coûts des carburants.

Le bureau est reconduit à l'unanimité et Maryse Bruxelles, Virginie Pastot, Agnès David, Annie Dardenne, Monique Niquet ont été élues au conseil d'administration.

La réunion s'est terminée sur une intervention de M. le maire de Condren, qui après avoir félicité le bureau pour sa réélection, s'est réjoui de la survie de notre club malgré les difficultés financières et sanitaires. Il nous a assuré de l'obtention de la subvention municipale cette année en soulignant l'importance des associations pour la vie de la commune et les difficultés que ces associations ont à retrouver leurs équipes, leurs bénévoles, leurs participants qui ont parfois pris d'autres habitudes, après deux ans de coupures. Il va falloir un certain temps pour que la situation des associations revienne à la normale.

La réunion s'est ensuite terminée autour d'un pot amical.